

Burundi : écrasante victoire du "oui"

BBC Afrique, 21 mai 2018 Le oui l'emporte au terme du scrutin sur la réforme constitutionnelle au Burundi. Les résultats provisoires, mais presque complets, de la commission électorale du Burundi indiquent de la grande majorité des électeurs s'est prononcée en faveur du oui lors du referendum constitutionnel du 17 Mai. [Photo : Pierre Nkurunziza assuré de rester au pouvoir jusqu'en 2034.]

Selon ces résultats provisoires, 73,6% des inscrits ont voté pour, 19,3% ont voté contre, 4,1% des votes ont été annulés et 3,2% se sont abstenus. Plus de 96% des votants ont participé au référendum jeudi dernier. Ce résultat permettra au président Pierre Nkurunziza de prolonger son mandat jusqu'en 2034. La constitution actuelle limite à deux le nombre de mandats présidentiels. Le processus électoral au Burundi a été marqué par des violences et des contestations de l'opposition. Seul le Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie (CNDD-FDD) a librement fait campagne pour le projet du président Pierre Nkurunziza. M. Nkurunziza est un ancien chef rebelle qui est arrivé au pouvoir à la fin de la guerre civile au Burundi en 2005. Sa course pour un troisième mandat controversé en 2015, bien que constitutionnellement limitée à deux mandats, a déclenché une vague de violence et une tentative de coup d'État, qui a été déjoué par les forces gouvernementales. La crise politique a fait des centaines de morts et plus de 400.000 personnes ont fui le pays, selon les Nations Unies.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});